



DECISION
N° 95.00.620.003.0 DU 6 OCTOBRE 1995

ADDITIF N° 1
au certificat d'approbation C.E. de type
n° 94.00.620.006.0 du 6 octobre 1994

Le présent additif concerne la balance PRECIA modèle X88.A qui diffère du modèle faisant l'objet du certificat précité par ses caractéristiques métrologiques qui peuvent être les suivantes :

- Portée maximale (Max) : $15 \text{ kg} \leq \text{Max} \leq 200 \text{ kg}$
- Echelon (e) : $e \geq 10 \text{ g}$
- Portée minimale (Min) : $\text{Min} = 20 e$
- Nombre d'échelons (n) : $n \leq 2\,000$.

Les autres caractéristiques fixées par le certificat précité restent inchangées.

LE SOUS-DIRECTEUR DE LA METROLOGIE,

J.F. MAGANA

